



ENGAGEMENT ET PRATIQUE FEMININE 2020 - 2024

La mixité est l'une des spécificités du badminton. Pendant longtemps, depuis 1992, ce fut le seul sport où des hommes et des femmes s'affrontaient sur le même terrain aux jeux olympiques, rejoint depuis par le tennis.

Les différentes instances fédérales mettent souvent cet aspect en avant auprès des institutionnels ou au cœur de leur communication.

Or depuis une dizaine d'années, on constate une érosion de l'attractivité de notre sport auprès du public féminin.

Nous sommes passés de **41% de femmes parmi nos licenciés en 2010 à 36% aujourd'hui**.

Et si nous creusons un peu en termes de chiffres, il y a des éléments factuels qui interpellent :

Chez les primo licenciées (1^{ère} prise de licence FFBaD), le **taux d'abandon au bout d'une saison est de 61,4%** contre 53,6% chez les hommes.

Ce taux monte à **77,6% au bout de la 2^{ème} saison !**

22% des clubs seulement ont une **présidente** à leur tête.

Sur 134 **juges-arbitres, seulement 36 femmes soit 26,8 %**,

Et 33% des arbitres sont des femmes.

Les **encadrantes** sont extrêmement **minoritaires** sur les créneaux. Sur les 7 dernières formations MODEF (module d'entrée en formation, **11 femmes sur 53 stagiaires, soit 20,7%**.

Sur les 5 dernières formations AB1 (Animateur Bénévole 1), **6 femmes sur 23 stagiaires soit 26%**

Les **tableaux féminins dans les tournois** peinent à se remplir tous les week-ends.

Tous ces éléments ont conduit la ligue Auvergne-Rhône-Alpes à mener une réflexion pour enrayer cette tendance et permettre que cette fameuse mixité perdure.

Pour cela, un groupe de travail a été mis en place en avril 2020 et sa première action a été de mener une grande enquête auprès des licenciées.

Le résultat de ces différentes investigations nous livre les éléments suivants :

- L'accueil est souvent défaillant dans les clubs.
- L'intégration des débutantes dans les créneaux est souvent insatisfaisante.
- Un rapport à la compétition particulier ? Les doubles sont plébiscités chez adultes et seniors. C'est l'inverse chez les jeunes filles.
- Les licenciées sont sous-représentées sur les postes de présidente, OT et encadrante.

Le groupe de travail avait fait des propositions d'actions sur le questionnaire. Elles apparaissent ici dans l'ordre de préférence des 1250 licenciées qui ont répondu.

- 1) Des créneaux spécifiques pour les femmes
- 2) Des contenus d'entraînement spécifiques aux femmes
- 3) Des compétitions réservées aux femmes
- 4) Des stages réservés aux femmes
- 5) Être encadrée par une femme plutôt qu'un homme
- 6) La mise en place d'un système de garderie au club / tournois
- 7) La possibilité de jouer des matches officiels contre les hommes
- 8) Des avantages financiers par rapport aux hommes

À partir de cet état des lieux, un projet de développement de la pratique féminine a été élaboré et se déclinera autour de **3 grands objectifs**



AUGMENTER LE NOMBRE DE LICENCIÉES

- Fidéliser
- Promouvoir



IMPULSER L'IMPLICATION DES FEMMES

- Dirigeantes
- Officielles techniques
- Encadrantes



VALORISER LA PRATIQUE FÉMININE

- Adapter la communication
- Mettre en lumière les engagements

Ce projet et ses 3 axes seront mis en lumière par une action transversale

UN LABEL « FÉMININ »



Le label, à travers les critères qui le composent, aura pour but de développer un certain nombre d'actions devant répondre aux 3 grands objectifs du projet

Augmenter – Impulser – Valoriser

ACTIONS PILOTÉES PAR LA LIGUE en parallèle du label

AUGMENTER

ACTION 1 : OPÉRATION PARRAINAGE

Objectif : augmenter le nombre de licenciées



Une marraine ou un parrain qui amène une primo-licenciée dans un club se verra remettre un T-shirt dédié pour l'opération, tout comme la nouvelle licenciée

ACTION 2 : METTRE EN PLACE 3 CLASSEMENTS AVEC UNE MISE EN LUMIÈRE CHAQUE ANNÉE À L'AG DE LA LIGUE

Sont mis à l'honneur à chaque AG les 3 premiers clubs :



- Au taux de fidélisation des licenciées le plus haut
- Au pourcentage de licenciées le plus haut
- Au club ayant la plus forte croissance de ce pourcentage

ACTION 3 : COMPÉTITION INTERGÉNÉRATIONNELLE FÉMININE

Mise en place sur un comité test de rencontres de proximité avec des duos composés d'une adulte et une jeune de moins de 18 ans.





ACTION 4 : EXPÉRIMENTER EN COMPÉTITION RECONNUE PAR LA FÉDÉRATION DES MATCHES FEMME VS HOMME

Cela implique de créer une échelle de correspondance de classement, et une collaboration avec la CFOT



ACTION 5 : INTÉGRER AU DIALOGUE DE GESTION LIGUE/COMITÉS DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA PRATIQUE FÉMININE (Stages, compétitions ...)

IMPULSER



INVITER LES PRÉSIDENTES DE CLUB AUX IFB

Intégrer à cette opération la nécessité d'un encadrement sur place et d'une mise en relation avec la fédération et ses acteurs.



JOURNÉE VIP SUR L'OPEN U19 POUR TOUTES LES DIRIGEANTES DE CLUB (Bureau, OT, encadrantes)

Journée où des animations communes et spécifiques prévues pour elles.



INCLURE DES FOCUS SUR LE LANGAGE ET L'APPROCHE DE LA PRATIQUE FÉMININE DANS LES CONTENUS DE FORMATIONS ENCADRANTS

VALORISER



MISE EN LUMIÈRE D'UNE BADISTE CHAQUE ANNÉE À L'AG ORDINAIRE DE LA LIGUE



VEILLER À CE QUE LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA LIGUE PRESENTENT 50% DE FEMMES



RÉALISATION D'UNE SÉRIE DE CLIPS VIDÉO SUR DES FEMMES IMPLIQUÉES

L'objectif est de les faire parler de leur engagement, du bien-être et des bénéfices qu'elles en retirent. Que diraient-elles à une femme qui hésite à s'engager ?

Le clip vidéo pourrait être « punchy » et décalé.

11 interviews visées :

1 présidente de ligue – 1 présidente de comité – 1 présidente de club – une membre du CA - une juge-arbitre – 1 arbitre (jeune ?) – 1 joueuse de HN – 1 joueuse loisir – 1 jeune joueuse – 1 bénévole et 1 encadrante.

LABEL



LABEL

Ce label est à destination des clubs et fonctionne comme le label EFB. Plus on remplit de critères, plus on marque de points jusqu'à atteindre un label bronze, argent ou or.

Avoir un projet de club formalisé est un critère obligatoire pour entrer dans le label. *

Le projet devra faire apparaître cette orientation de la promotion de la pratique féminine.

ACTIONS	POINTS
% de femmes dans le club 10 points/ tranche de 10 10 à 20% = 10 points ; 21 à 30% = 20 pts ; 31 à 40% = 30 pts et au-delà de 41% = 40 pts	/40
Avoir un projet de club formalisé *	Obligatoire
Femme présidente	40
Parité au bureau du club (50% minimum de femmes et +1 femme si nombre impair de membres. Obligatoire pour le label or)	40
Bonus pour une femme présidente ET un bureau paritaire	20
Créneaux méridiens accessibles	20
Avoir au moins une femme GEO licenciée au club	30
+ 10 pour une 2 ^{ème} femme GEO et + 20 pour 3 femmes GEO et plus	10 ou 20
Avoir au moins une femme JA licenciée au club	40
+ 10 pour une 2 ^{ème} femme JA et + 20 pour 3 femmes JA et plus	10 ou 20
Avoir au moins une femme arbitre licenciée au club	40
+ 10 pour une 2 ^{ème} femme arbitre et + 20 pour 3 femmes arbitre et plus	10 ou 20
Avoir au moins une femme encadrante diplômée licenciée au club	40
+ 10 pour une 2 ^{ème} encadrante diplômée licenciée et + 20 pour 3 encadrantes plus	10 ou 20
Avoir une salariée diplômée d'État	50
Avoir au moins deux poussines (U11) ayant participé à une compétition officielle	20
Mettre en place un créneau régulier féminin (mini 1/mois)	50
Et si ce créneau est ouvert aux clubs du bassin	30
Mise en place d'un créneau bad'famille (Séance encadrée pour les enfants et parents)	30
Mise en place d'animations (fitness, rameur...) pour les parents pendant les créneaux MB	40
Mise en place d'un système de garderie sur un tournoi du club	40
Mise en place d'actions pour le public féminin (Bad'forme) sauf stages.	40
Mise en place de stages féminins	30
Action innovante sur la mixité	30
TOTAL MAXIMUM	750

Sur les critères femme présidente, JA, arbitre, GEO et encadrante, une seule personne ne peut pas cumuler dans le comptage plus de 2 rôles

Label OR = 500 et plus

Label ARGENT = 350 et plus

Label BRONZE = 200 et plus

Demande en juin saison N pour attribution en septembre saison N+1.